

n° 2836 da u 4 à u 10 d'aprile di u 2024

# ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58<sup>a</sup> annata  
Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



## U votu di l'Assemblea di Corsica per l'autunumia

p.4

L'Histoire de la Corse est celle qui est écrite par le peuple corse. Ce mercredi 27 mars, l'Assemblée de Corse y a contribué par son vote très majoritaire en faveur d'une autonomie pleine et entière. Quoi qu'il advienne du processus de Beauvau, ce vote sera un marqueur fort pour l'avenir de la Corse. Da leghje in p3.



## Autonomie Un tournant historique

AG Eskolim in Brest

Trà esàmini in lingua regionale  
è intrappulate di u Statu

p.8



Sàbatu u 6 d'aprile - Spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia  
**Cuncertu di sustegnu à Scola Corsa**



# L'associi danu forza à e nostre lotte

L'associi fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, parlemu di l'associu Sulidarità.



## Sulidarità

**S**pezzu hè imbullighjatu cù i partiti di i militenti ch'ellu difenda, vistu u mischju di i purtavoci, ma Sulidarità hè un associu à parte sana, chì scumbatte pè a difesa di i prigionieri pulitichi corsi. Dumanda a liberazione di tutti i prigionieri è a fine di tutte e persecuzioni.

**L'associu porghe sustegnu** à i prigionieri è à e so famiglie per rompe a sulitutine ch'ellu cerca à impone u sistema ghjudiziaru francese. A prigione costa caru. Costa annate di vita persa, costa a spicanza cù i soi, costa l'amende ch'accumpagnanu a cundanna à a prigiò, è chì pèsanu cum'è una doppia pena, ma costa dinù in u cutidianu carcerale di a ghjente chjosa. Tuttu si paca in prigiò, e sigarette, u sapone è altri prudutti sanitari, a roba da manghjà per migliurà u cutidianu, eccètera. L'associu prova à mandà 200€ à u mese à ogni prigioneru ch'ellu accumpagna è 6000€ per ogni cartulare di difesa.

Hè presente in e fiere o serate di certi gruppi culturali. Cù vèndita di magliette è altri prudutti, cù i doni di i militenti, prova cusì à truvà i mezi per sustene i patrioti incarcerati.

**Durante à a ghjurnata annuale internaziunale** di i prigionieri pulitichi, Sulidarità organizeghja cù l'aiutu di cantarini corsi, una serata di sustegnu à a càusa ch'ellu difende. Sta ghjurnata hè dinù l'occasione d'infurmà, cù distribuzione di stampini in car-

rughju, nant'à a situazione di i prigionieri è l'inghjustizie da scumbatte. Hè presente dinù in i dibattiti è e manifestazioni. Urganizeghja ellu stessu manifestazioni contr'à a ripressione è pè i diritti di u pòpulu corsu, cum'è u 2 marzu scorsu in Bastia, urganizata cù l'altu associu di difesa di i prigionieri, u cullettivu *Patriotti*.

Ancu sè a situazione pare migliurassi cù u riturnu in Corsica di certi imprigionati è e discussioni di Beauvau, in fatti, a ripressione hè sempre pèssima è s'hè ancu ingattivita di misure di pressione insupportevule, come a scrizione automatica à uni pochi di schedarii inghjusti è cuntrarii à e convenzioni internaziunale di i diritti di l'omu. U *Fijait* per un dettu (schedariu naziunale di l'autori di malfatti terroristi), custringhjate ancu sè vo site liberatu, di fà sapè a vostra situazione personale tutti i trè mesi durante 10 anni. S'omu si ne scorda pò esse torna cundannatu, sint'à dui anni di prigiò è 30.000€ d'amenda. L'infurmazioni personale sò cusì tenute durante omancu 20 anni. L'anziani prigionieri è i so avucati dinunzianu ssu schedariu chì cuncerna u terrurismu islamistu stimendu ch'elli ùn anu nunda à chì vede i prigionieri pulitichi corsi.

**Quist'annu, a serata di i prigionieri** si tene u 13 d'aprile in Bastia, à a sala pulivalente di Lupinu, cù Felì, Stèfanu Travagliani è l'Arcusgi. Da truvacci à pàrtesi di 7 ore di sera. ■

**Cuntattu :** [www.associu-sulidarita.org](http://www.associu-sulidarita.org)

**Facebook :** [Associu Sulidarità](#) • **Twitter (X) :** [AssoSulidarita](#)

## Da Matignon à Beauvau

**U** 5 di ferraghju 1998, u prefettu Claudiu Erignac hè assassinatu in Aiacciu. Hè un terramotu pè a Repubblica francese. Ma dinù in Corsica. 40.000 personi sfilanu in carrughju. A ripressione hè tremenda cù arrestazioni è andature barbararde stumachente... *L'omu ch'ellu ci vole induv'ellu ci vole*, mandatu da Chevènement, sbarca in Corsica è piccia focu una *paillote* cù a manu di a so pulizza speciale creata à u senu di a gendarmeria... Ind'è stu cumbugliu, u mèritu di u primu ministru Lionel Jospin, hè d'apre u dialògu cù l'eletti di a Corsica. Tandù, solu Corsica Nazione hè rapresentata à l'Assemblea di Corsica. Ma l'autunumisti, scartati da a discissione, appoghjanu quantunque ciò ch'omu chjamerà u «*processus Matignon*».

U 13 di dicembre 1999, l'eletti corsi sò ricevuti da Lionel Jospin chì s'ingagia à un dialògu «*senza tabù*» è aspetta pruposte. L'Assemblea prova à mèttesi d'accensentu è si spicca frà duie ozzioni. A prima, sustenuta da l'indipendentisti, i socialisti è una parte di l'eletti di dritta cundutti da u presidente di l'Assemblea, José Rossi, dumanda «*una riforma custituziunale, un putere legislativo è a ricunniscenza d'una cumunità isulana*»...

L'altra, purtata da Emile Zuccarelli è l'altri eletti di dritta cù, à capu, u presidente di l'Esecutivu Jean Baggioni, dumanda di mette a priurità nant'à i prublemi ecunòmichi è insiste nant'à u bisognu di mantene a Corsica ind'è a Repubblica. A maghjurità per sta seconda uzzione serà corta: 26 voti contr'à 22.

Jospin vole un accordu più largu, è face travaglià torna l'eletti. Si ritrovànu tutte e settimane in Matignon per apparturisce di lugliu 2000 d'un prugettu chì face pruposte per l'ecunomia, a lingua corsa, l'arrestati Miot, u statutu fiscale... è chì prevede di trasferisce cumpetenze nove à a Cullettività Territoriale di Corsica, per l'accunciamentu di u territoriu, u sviluppu ecunòmicu, a furmazione professionale, u turisimu, l'ambiente, i trasporti, l'infrastrutture, u sport... A Corsica averà a pussibilità d'addattà e lege. L'assemblea di Corsica vota sta pruposta cù 44 eletti nant'à 51. «*U scrittura vè in un sensu bonu*» dice Jean Guy Talamoni. A lege hè vutata ma, di ghjennaghju 2002, u Cunsigliu custituziunale ricusa e misure chì pudianu assumigliassi à l'iniziu d'un putere legislativo.

Di maghju, Lionel Jospin perde a presidenziale. U *processus Matignon* hè mortu.

Vint'anni dopu, u 2 di marzu 2022, Yvan Colonna hè assassinatu. More u 22 marzu. A rivolta in Corsica face paura da a so viulenza è a so popularità. U presidente di a Repubblica, Emmanuel Macron, dumanda à u so ministru di l'Interiore d'appacià a situazione. Gerald Darmanin vene in Corsica, prumette un dialògu «*senza tabù*» chì pò andà sin'à «*l'autunumia*». Dopu à mondu discussioni trà l'eletti corsi, passi è vene in Parigi, un accensentu hè truvatu cù u guvernu: «*A Corsica hè dutata da un statutu d'autunumia à u senu di a Repubblica chì tene contu di i so interesii pròpii, leati à a so insularità mediterrànea è a so cumunità stòrica, linguistica, culturale, ch'hà sviluppatu una lea singulare cù a so terra*». U guvernu s'ingagia à una riforma custituziunale è à una lege urganica chì attribuisce un putere legislativo nant'à duminii di cumpetenze da definisce. A sèguita ferma à scrive. Ma, da Matignon à Beauvau, s'ellu hè un fattu sicuru ghjè chì un avanzata cunsequente pò ci hè. Spiecatemi tandu cumu nazionalisti corsi ch'eranu d'accensentu in 1999 nant'à «*una riforma custituziunale, un putere legislativo è a ricunniscenza d'una cumunità isulana*», ùn sò più d'accensentu oghje nant'à un passu chì vè bellu più luntanu? ■ **Fabiana Giovannini.**



Autonomie

## Un tournant historique

### L'Histoire de la Corse est celle qui est écrite par le peuple corse.

Ce mercredi 27 mars, l'Assemblée de Corse y a contribué par son vote très majoritaire en faveur d'une autonomie pleine et entière. Quoi qu'il advienne du processus de Beauvau, ce vote sera un marqueur fort pour l'avenir de la Corse.

**A**vant cette délibération du 27 mars 2024, il y avait eu celle du 13 octobre 1988 qui avait «*affirmé l'existence du peuple corse*». C'est le principe même de l'autodétermination: pour qu'existe le peuple corse, point n'est besoin que d'autres le reconnaissent, à commencer par l'État dominant. Il y a avant tout besoin que le peuple corse lui-même le proclame dans un élan collectif et démocratique indiscutable.

C'est ce qu'avait fait l'Assemblée de Corse alors, lors d'un débat et d'un vote solennels, dans les termes suivants pour définir le peuple corse: «*une communauté historique et culturelle vivante, regroupant les Corses d'origine et les Corses d'adoption*». Le cadre juridique de cette reconnaissance reste encore à finaliser, mais l'accord de Beauvau nous en rapproche grandement en prévoyant d'inscrire dans la Constitution notre «*communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à sa terre*». La délibération de 1988 n'a pas été prise en vain, même s'il reste du chemin à parcourir encore.

Il en est désormais de même pour l'autonomie.

Dans la période moderne, la revendication d'autonomie prend sa source dans les années 70 et la création des premiers mouvements nationalistes corses. Un ouvrage, paru en 1973 à l'initiative de l'ARC, en avait popularisé le terme par son titre «*Autunumia*». Depuis, cette revendication a accompagné toute la vie politique sur l'île. Elle était donc déjà présente dès 1974/75, lors de la mission d'un certain Liber Bou, émissaire officiel mandaté par Paris alors que prenait force le mouvement politique nationaliste en Corse. Mission qui s'est terminée par une déclaration retentissante, faite en réponse aux demandes formulées: «*même 200.000 Corses autonomistes ne pourraient obtenir une modification de la Constitution faite pour 52 millions de Français*». C'était en avril 1975. Quatre mois plus tard éclataient les évènements d'Aleria.

Cinquante ans après, l'Assemblée de Corse vient d'affirmer, dans le cadre d'un processus politique transparent, sa décision d'accéder à «*l'autonomie dans le cadre de la République*». Le gouvernement et le président de la République ont accepté que cette demande soit satisfaite. L'Histoire a démenti Liber Bou: 200.000 Corses autonomistes ont bel et bien réussi à obtenir un processus de modification de la constitution!

Je ne préjuge pas des difficultés qui vont encore surgir tant les réflexes jacobins sont terriblement résilients parmi les élus parisiens. Mais que ceux qui gouvernent, et qui ont donc la légitimité du pouvoir politique, aient accepté par un accord officiel d'aller à l'autonomie est déjà une grande victoire. Le statu quo institutionnel, ainsi que tous les plans alternatifs imaginés par Paris depuis cinquante ans, ont échoué à convaincre les Corses. Le peuple corse a rejeté les faux semblants que l'État et ses relais locaux ont mis en avant pour essayer de fondre la Corse, malgré son Histoire, sa Langue et son identité culturelle dans le moule jacobin français.

Le vote de l'Assemblée de Corse du 27 mars dernier a définitivement mis fin à ce projet historiquement inique. Au pas de temps de l'Histoire, l'autonomie de la Corse est actée désormais, tout comme la reconnaissance du peuple corse l'est depuis 1988. Les mois qui viennent sont dans le temps politique. De la clairvoyance de la classe politique à Paris dépendra le bon déroulement du dialogue nécessaire pour finaliser cet accord de Beauvau dès 2024 par la mise en place de l'autonomie de la Corse. C'est le sens de l'Histoire, et ce serait aussi une leçon de démocratie.

Dans le cas contraire, l'accord de Beauvau fondera de toutes façons, et de façon irréversible, la volonté du peuple corse. Tôt ou tard, le plus tôt serait le mieux pour éviter les soubresauts dangereux d'un futur bafoué, l'autonomie de la Corse est acquise désormais. ■

Un votu stòricu per l'autunumìa

# L'accordu cù u governu hè vutatu à l'Assemblea di Corsica !

U travaglione per ghjunghje à st'accordu cù u governu, è ben intesa ssu quasi plebissitu à l'Assemblea di Corsica, hè da salutà, ancu s'elle fèrmanu tappe impurtantissime torna à u Parlamentu, à u Senatu è à u Cungressu...

Eccu quì u scrittu custituzionale adupratu in trè parte da l'eletti di a Corsica da ch'ellu sia « rimessu à u parlamentu in u quadru di a prucedura di revisione custituzionale cunsacratu à a Corsica ».

S'hè francatu un passu maiò. Di chè apre e porte d'un ricunuscimentu per l'oghje è per l'avvene.

**98 %**  
des voix

62 pour  
1 contre (Corsica Libera)

## Section 1: Les fondements constitutionnels

Article 1: La Corse est dotée d'un statut d'autonomie au sein de la République, qui tient compte de ses intérêts propres, liés à son insularité méditerranéenne et à sa communauté historique, linguistique, culturelle, ayant développé un lien singulier à sa terre. ■

## Section 2: Le pouvoir normatif

Article 2: Les lois et règlements peuvent faire l'objet d'adaptations justifiées par les spécificités de ce statut. La Collectivité de Corse peut être habilitée à décider de l'adaptation de ces normes dans les matières, les conditions et sous les réserves prévues par la loi organique.

Article 3: La Collectivité de Corse peut également être habilitée à fixer les normes dans les matières où s'exercent ses compétences, dans les conditions et sous les réserves prévues par la loi organique.

Article 4: La loi organique détermine également le contrôle exercé par le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel sur les normes prises en application des deux précédents alinéas, en fonction

de leur nature, ainsi que leurs modalités d'évaluation. Les habilitations prévues par la loi organique aux deux précédents alinéas ne peuvent intervenir lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique ou d'un droit constitutionnellement garanti.

Article 5: Le Gouvernement peut, par ordonnances, dans les matières qui ne relèvent pas de la compétence de la Collectivité de Corse, adapter les dispositions de nature législative en vigueur aux spécificités de la Collectivité, sous réserve que la loi n'ait pas expressément exclu, pour les dispositions en cause, le recours à cette procédure. Les ordonnances sont prises en Conseil des ministres après

avis de l'assemblée délibérante et du Conseil d'État. Elles entrent en vigueur dès leur publication. Elles deviennent caduques en l'absence de ratification par le Parlement dans le délai de dix-huit mois suivant cette publication. ■

**78 %**  
des voix

49 pour  
13 contre (Droite -  
Corsica Libera)  
1 abstention (Droite)

## Section 3: La consultation populaire

Article 6: Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Corse peuvent être consultés sur le projet de statut, après avis de l'assemblée délibérante, dans les conditions prévues par un décret en Conseil d'État délibéré en Conseil des ministres. ■

**98 %**  
des voix

62 pour  
1 contre (Corsica Libera)



## U tweet di u presidente di l'Esecutivu

“Légitimité historique de 6 décennies de lutte. Légitimité du droit comparé par rapport aux autres îles de Méditerranée. Légitimité du suffrage universel en 2015, 2017, 2021. Légitimité du vote, hier, de l'Assemblée de Corse à une très large majorité. Le moment de l'autonomie est venu !” ■



Assemblea di a Ghjuventù di a Corsica

## Chjama à participà

**Ghjuventù di stu paese**, veni à fà sente a to voce è participà à a custruzione di l'avvene culletivu è à l'emencipazione di stu pòpulu!

Dans quelques semaines, l'Assemblée di a Ghjuventù fera peau neuve en organisant le renouvellement de sa composition.

Organe consultatif de la Collectivité de Corse elle a vocation à porter la voix de la jeunesse de ce pays, sur les dossiers majeurs et les problématiques du quotidien qui traversent notre peuple. C'est aussi la possibilité pour les jeunes citoyens que nous sommes, d'être au plus proche du cœur du réacteur, en étant impliqués voir imbriqués dans les divers travaux et dans le déroulement de la prise de décision, impliqués mais aussi et surtout, écoutés, respectés, considérés.

Chacun de vous, par la force de vos convictions, par la singularité de vos parcours personnels, par votre sensibilité à appréhender la vie et les maux qui traversent notre société, avez un point de vu unique à apporter au débat démocratique, et l'Assemblée di a Ghjuventù en est la tribune parfaite.

**Ne doutez pas de votre légitimité**, personne n'est plus légitime que vous pour donner son avis sur l'avenir, tout ce



qui se joue aujourd'hui en Corse, et particulièrement le processus d'autonomie en cours, c'est notre génération qui aura vocation à la mettre en action et à en jouir pleinement.

Ne sous-estimez pas la puissance populaire, que peut engranger une jeunesse qui se mobilise et s'attelle à faire avancer son pays dans le sens du bien commun. Ne sous-estimez pas la capacité que nous avons collectivement, dans notre diversité, à influencer sur la direction qu'empruntera ce pays demain.

**Pour ma part, si j'ai la chance** et l'honneur d'être reconduit pour un second mandat je tacherais de mêler ma voix aux voix de toutes celles et ceux qui se reconnaissent, comme moi, dans un nationalisme humaniste, porteur d'espoir de justice et de paix pour ce peuple.

Allora o ghjuventù, fà attu di candidatura, chì ùn ci hè nimu di megliu chè tè per purtà a to voce! ■

**Florian Riolacci**

# U mo parè

par François Joseph Negroni

## Une autonomie au rabais ?

Le résultat des votes de la délibération relative au projet d'écriture constitutionnelle montre le chemin parcouru depuis plus de soixante ans pour parvenir à un accord largement majoritaire autour de l'autonomie de la Corse. Certaines oppositions subsistent encore cependant – ce qui est une bonne nouvelle dans une démocratie – pour différentes raisons. D'un côté de l'hémicycle, une partie de la droite n'a pas confiance en la capacité de la Corse à pouvoir légiférer sur sa terre, et c'est son droit le plus légitime. Nous continuerons de leur opposer notre confiance, en tant que peuple, à pouvoir créer des lois qui prennent en compte nos spécificités. Nous devons également toujours et avec force affirmer qu'une autonomie sans pouvoir législatif n'en est pas une. D'un autre côté de l'hémicycle, la voix indépendantiste estime que le projet d'écriture constitutionnelle tel que proposé est « au rabais » et loin des attentes. Il me semble intéressant de nous interroger, collectivement, sur ce point. Est-il réellement au rabais ? Plusieurs éléments de contexte et de réponse. Tout d'abord, le contexte français. Ce texte est une avancée majeure dans l'histoire de la France jacobine, et il ne serait pas rigoureux de ne pas le reconnaître. Ce projet, tel que présenté, est une réelle bombe tombée sur les faucons de la république. Cela s'observe par le nombre de tribunes et autres interventions télévisées parlant de porte ouverte au communautarisme. Ensuite, la notion de communauté et non de peuple. Effectivement, il n'est pas fait mention du peuple Corse. Mais, au regard de la réalité historique et du rejet par le conseil constitutionnel de cette notion, le fait d'inscrire dans la Constitution une communauté historique, linguistique et culturelle, est la définition même du peuple Corse. Enfin, et c'est peut-être le plus important, le pouvoir législatif. Ce pouvoir permettant de légiférer est explicitement mentionné, avec un transfert de certaines compétences et une progressivité plutôt souhaitable. Peut-on réellement et rigoureusement parler d'autonomie au rabais lorsque la Corse pourra, demain, créer ses lois, construire son avenir ? Alors oui, le chemin est encore long et périlleux. Le passage au Parlement risque de dénaturer ce projet au risque de le rendre insignifiant. Sauf à ce que les parlementaires écoutent la démocratie, écoutent un peuple debout, qui affirme une volonté d'émancipation légitime. Si cela est respecté, alors oui, la Corse bénéficiera d'un premier outil majeur pour se reconstruire. Sans être une finalité, mais à considérer à la hauteur de l'Histoire. Car, quoi qu'on en dise, elle s'écrit sous nos yeux. ■

# Susteniteci

## Abonnez-vous !



Chez nos confrères de la presse régionale

# « Le Peuple Breton » a 60 ans !

**Gaël Briand est le rédacteur en chef du plus ancien mensuel de Bretagne :** *Le Peuple Breton* fêtera ses 60 ans le 29 avril prochain. Investi depuis 13 ans au chevet du grand frère d'Arritti parmi les presses régionales, Gaël nous raconte ce que représente ce média pour la Bretagne et comment a cheminé ce combat.

« **P**euple Breton » va fêter ses 60 ans dans quelques semaines. Raconte-nous son histoire...

Il naît en même temps que l'Union Démocratique Bretonne, le mouvement autonomiste breton, dans une chambre, à Rennes... 17 personnes, 16 hommes et une femme, se disent on va créer un parti en rupture du MOB, le Mouvement pour l'organisation de la Bretagne\*, et donc ils se dotent d'un mensuel. Le ton est donné dès le premier numéro : c'est le journal de l'UDB ! Une sorte de « feuille de choux », recto-verso. Le second numéro se finance avec les ventes du premier. Aujourd'hui, il paraît sur une trentaine de pages. À l'époque, en 1964, la presse est très centralisée et ne s'intéresse pas à la matière Bretagne. Aujourd'hui ce n'est plus du tout pareil, on en parle beaucoup plus. Dès le premier numéro, *Le Peuple Breton* explique aussi à qui il est destiné : c'est un magazine militant, qui fait en sorte de définir le peuple breton, avec une vision civique. Il ne faut pas forcément parler breton, être originaire de Bretagne, la question est : est-ce qu'on se sent breton ? C'est donc un journal qui ressemble à l'UDB, un journal de gauche, autonomiste déjà à cette époque-là, avec la priorité au social. On parle des cheminots, des conducteurs de tram, des ouvriers, l'UDB c'est aussi un parti qui a une origine marxiste. On est en plein dans la lutte des classes. Et puis petit à petit le journal a évolué, il s'est étoffé, en même temps que l'UDB. On a eu les mêmes crises et les mêmes moments de développement.

**Comment avez-vous ressenti ce besoin de créer une presse ?**

Le constat est toujours valable malheureusement : les médias ne parlent pas de nous. Même si c'est mieux aujourd'hui notamment dans les quotidiens. Mais en 60 ans d'existence, on n'a jamais été à l'antenne. France Inter, France Infos, les radios de service public notamment, ne nous ont jamais invité. Et donc il nous fallait, et il nous faut encore, un média pour parler de chez nous. C'est un peu le caillou dans la chaussure, on s'appelle « Le Peuple Breton »

dans une France *Une et Indivisible* qui ne reconnaît pas notre peuple ! Notre existence est pourtant reconnue d'une certaine façon, on l'a vu avec la polémique en janvier dernier avec notre *Une* un peu spéciale, tous ceux qui disaient pendant des années, le peuple breton n'existe pas, ont finalement essayé de nous expliquer ce qu'il devait être ! Qu'un petit métier représente le peuple breton, ou puisse le représenter aussi, ça a choqué les gens, mais personne ne s'est dit heurté par le titre : « *Le peuple breton, un peuple vivant* » !

**C'est quoi le message de cette *Une*, l'affirmation d'une identité bretonne ?**

C'est ça. On nous a beaucoup fait le reproche à une époque que je n'ai pas connu en nous demandant pourquoi vous ne l'avez pas appelé « *le prolétariat breton* » ? En fait, comme l'un des objectifs majeurs de l'UDB c'est de faire la distinction entre citoyenneté et nationalité, de dire qu'il y a un peuple breton, je trouve que ce titre est bon et qu'on ne pouvait pas faire mieux. Mais effectivement quand on est baigné dans une culture française et qu'on entre dans le militantisme breton, voire qu'il y a un journal qui s'appelle *Le Peuple Breton*, ça n'est pas évident. Il y a encore des gens qui nous disent, si vous ne vous appelez pas *Le Peuple Breton* ce serait vraiment un journal qui serait reconnu... Mais nous, notre objectif il est là : la reconnaissance officielle des peuples dans l'hexagone, et notamment du notre. En fait c'est bien le problème : on a le droit de se dire Corse ou Breton, la France ne nous interdit pas ça, par contre collectivement ça n'existe pas. Le fait de se dire Breton ou Corse, n'amène aucun droit. Or c'est ce qui compte pour nous : la reconnaissance du fait de l'identité collective implique derrière des droits.



**Après six décennies, quel rôle pensez-vous que *Le Peuple Breton* a apporté à votre lutte ?**

Ça fait 13 ans que je suis rédacteur en chef. Quand j'ai pris le journal, j'avais 26 ans, j'ai succédé à Ronan le Prohon qui était l'un des fondateurs. C'est un héritage, et j'ai été fier et heureux d'être formé par lui. En 13 ans, je vois déjà la différence, il y a eu une influence. Plus on vieillit, plus les gens se disent, quand même c'est pérenne. Maintenant ce journal c'est presque l'histoire de la Bretagne, ce n'est pas que notre histoire ou celle de l'UDB. On représente un pan du patrimoine et de l'histoire, même si on reste petit, on a eu une influence énorme en termes idéologiques. Notamment ces dernières années avec l'effondrement de la gauche en France, elle est venue piocher dans nos idées.

**Comment ça ?**

D'abord dans la mise en avant de l'autonomie. Tout ce qui est problème du logement, c'est nous, tout ce qui est langue bretonne aussi, la gauche, voire même une partie de la droite, sont venus piocher dans nos idées. Maintenant les sujets qui sont populaires dans la population, mais surtout dans les institutions, je pense au conseil régional, c'est beaucoup les nôtres. Comme on se veut presse d'opinion, qui fabrique de la pensée, qui monte des dossiers, de fait, on continue à réflé-

chir dans un monde politique qui idéologiquement s'est dégradé. Depuis la chute du mur de Berlin, puis la chute de l'URSS, tout le monde est néo-libéral, c'est le capitalisme partout, la gauche a du mal à se réinventer, et nous, notre récit politique il est de gauche. Mais il dit aussi regardez il y a des peuples, et ils ont des droits. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la subsidiarité, le local, d'une certaine façon. Par exemple tout ce qui est alimentaire. À l'UDB, on est en plein dans ces sujets-là, que ce soit le bio, le produire local, tous ces thèmes où on a été précurseurs. Notre virage écolo ne date pas d'il y a 5 ou 10 ans, mais de la fin des années 70, début des années 80. À la création de l'UDB en 1964, les Verts n'existaient pas. En 1978, notre virage écologiste est plus marqué, les Verts n'existent toujours pas. À la différence de vous en Corse, on a hésité sur certains sujets, et notamment sur le nucléaire. Il y avait des affiches anti-nucléaires, mais on était surtout dans les combats contre le remembrement, contre les marées noires. Donc oui il y a eu une influence, même si je pense qu'elle est plus importante maintenant paradoxalement. Au début, l'UDB était beaucoup plus puissante. Le Parti Communiste notamment en avait peur. On est monté très vite, entre 1964 et 1969. Après, il y a eu une première crise, quand Mitterrand est arrivé au pouvoir, ça a naturellement renforcé la gauche.

### Comment se porte la Bretagne aujourd'hui ?

Elle se porte plutôt bien quand on regarde sur 60 ans, elle s'est enrichie. On était pauvre dans les années 60. Avant il y avait l'émigration, aujourd'hui c'est l'inverse, les gens veulent venir vivre en Bretagne pour des raisons climatiques ou de qualité de vie.

Le peuple se porte bien aussi. Il y a beaucoup de gens qui se revendiquent bretons. Le *gwen a du*, drapeau breton, est arboré dans toutes les manifestations sportives, culturelles, à toute occasion. C'est accepté. Il y a vraiment un fort engouement pour la langue bretonne, mais les gens ne vont pas jusqu'à la parler. D'un point de vue linguistique, c'est compliqué. 70% des gens qui parle notre langue ont plus de 70



**C'est une Une qui continue sa vie, et les gens l'utilisent pour dire « c'est ça la Bretagne » !**

ans. On est 200.000 à le parler, ça veut dire que dans 30 ans on sera 50.000, c'est très inquiétant.

Je pense qu'il y a vraiment une affirmation de l'identité bretonne, pour autant pour certains c'est de basse intensité. Je dirai qu'il y a des motifs d'espoir, mais on n'a pas transformé l'essai, et on n'arrive pas, politiquement à percer. L'UDB reste avec une influence modeste, idéologiquement oui, mais dans les votes ça ne se ressent pas assez. Les gens nous disent c'est génial ce que tu dis, mais je vais voter pour le voisin parce que les législatives c'est du sérieux !

### Combien d'élus compte l'UDB ?

On a quatre élus régionaux, une députée européenne, une soixantaine d'élus communaux. Ce n'est pas suffisant pour une population de presque 5 millions de personnes.

### Le projet pour Le Peuple Breton c'est quoi maintenant ?

Au-delà du quotidien, le projet c'est la numérisation du journal, comme pour Arritti. Je suis en train de reconstituer une collection. Nos archives ne sont pas complètes. La numérisation c'est important pour que tout le monde puisse avoir accès à nos articles.

### Quelle est votre diffusion ?

Notre tirage reste faible, 2500 exemplaires, principalement sur abonnements. On a quelques kiosques qui nous distribuent surtout en basse Bretagne, c'est-à-dire le Finistère, et une partie des Côtes d'Armor et du Morbihan, mais c'est insuffisant. La diffusion c'est le cœur du problème. On aimerait être diffusés partout, quitte à ne pas gagner d'argent, mais les diffuseurs ne sont pas intéressés. Ils préfèrent avoir peu de magazines qui rapportent beaucoup, plutôt que beaucoup de magazines qui rapportent peu. En Ile-et-Villaine à Rennes, à Nantes en Loire Atlantique, on n'est

pas diffusé. Heureusement on a de la vente directe, de plus en plus. J'en suis assez fier parce que j'ai l'impression qu'il y a un militantisme de journal qui revient. Des sections qui se remettent à vendre le journal, notamment avec cette Une dont je parlais tout à l'heure. Il y a beaucoup de gens qui étaient assez fiers de dire « c'est notre journal » !

### Et cette Une, c'était l'affirmation d'un monde qui change, d'un peuple qui intègre ?

Pour être honnête je ne me suis pas posé toutes ces questions. Je connaissais cette photo depuis longtemps, je la trouvais superbe. Illustrer la langue ou la culture, ça n'est pas toujours évident. Des gens ont dit que c'était un peu cliché, c'est vrai, mais il y a un cliché qui détonne par rapport à d'autres, c'est que c'est un enfant métis, avec un *chippen* traditionnel, et un petit drapeau breton, le *gwen a du*. En fait je me suis dit, pourquoi lui ne représenterait pas aussi le peuple breton ? Je connais son histoire, il a été à Diwan, il parle breton. Ce qui a choqué c'est un petit métis avec le titre « *Un peuple vivant* », certains se sont projetés difficilement dans cette image. Mais nous avons eu énormément de réactions positives et d'encouragements.

### Vous souffrez vous aussi en Bretagne de la montée des extrémismes et d'une récupération déviante du sentiment identitaire ?

La parole s'est un peu libérée, mais chez nous c'est relativement modéré. Les gens qui sont outranciers et compagnie, ça ne marche pas. Ça apparaît, c'est tout nouveau, mais ça ne marche pas. En fait, comme le dit notre responsable de l'UDB Neil Caouissin, si l'extrême-droite est violente, c'est parce qu'elle est faible en Bretagne.

On a eu une vague de solidarité derrière le peu de critiques. À tel point que la maire de Quimper par exemple a fait ses vœux avec la Une du « Peuple Breton » en toile de fond. Ou la maire de Paimpol qui est PS et qui dit « *Bravo c'est ça que l'on veut voir en Bretagne* ». Bref c'est une Une qui continue sa vie, et les gens l'utilisent pour dire « c'est ça la Bretagne » ! Alors qu'avant le peuple breton, si on pouvait ne pas en parler, c'était mieux. ■

\* Mouvement prônant le fédéralisme, fondé début des années 50 mais qui n'existe plus aujourd'hui.

Eskolim, u 17 di marzu in Brest

# Trà esàmini in lingua regionale è intrappulate di u Statu

A Federazione Eskolim di i sei retali d'insignamentu immersivu hà tenu a so adunata generale stu sàbatu 16 di marzu in Brest in Brittagna. Eccu u cumunicatu datu à a stampa.

«**A**cteurs essentiels de la sauvegarde et du développement des langues dites régionales, les six réseaux ont fait le bilan des entraves et obstacles subis de la part de l'Éducation nationale et des autres administrations de l'État.

Tout d'abord, Eskolim souligne que l'un de ses membres, Scola Corsa, n'est toujours pas en contrat d'association avec l'État, malgré les belles paroles des ministres successifs.

Eskolim s'adressera une nouvelle fois au ministère de l'Éducation ainsi qu'au ministère de l'Intérieur afin que les premières écoles de Scola Corsa soient contractualisées dès la rentrée prochaine, toutes les conditions requises étant remplies. La Fédération ne peut que déplorer que la négociation avec l'État sur l'avenir de la Corse n'ait pas permis que cette question essentielle soit réglée.

Cette assemblée générale a été l'occasion d'un débat ouvert par le président de la région Bretagne Loïg Chesnais-Girard, en présence entre autres du député Paul Molac, de la députée Graziela Melchior, de la sénatrice Nadège Havet et des députés suprépins François Alfonsi et Lydie Massard.

Plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués.

## La question des examens en langues régionales

Le 20 novembre dernier, la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale a fait savoir aux rectrices et recteurs d'académie par un simple courrier que les sujets du Brevet ne seraient plus traduits en langue territoriale, comme cela se faisait depuis 30 ans. Cette situation est inacceptable pour les six réseaux, puisqu'elle vient fragiliser la tenue des épreuves du Brevet et constitue une régression sans précédents à l'encontre des langues régionales. La région de Bretagne a demandé par une motion votée à l'unanimité le 29 février 2024 à Madame la ministre de l'Éducation nationale de revenir sur cette décision, et de permettre, comme auparavant, la traduction des sujets et des documents d'accompagnement pour les épreuves que les élèves peuvent choisir de passer en leur langue.

Les six réseaux d'Eskolim ont également souhaité que la possibilité de passer des épreuves finales écrites du Baccalauréat soit rétablie, comme c'était le cas avant la



réforme de 2021. Une expérimentation afin que le Grand Oral du Baccalauréat puisse être également bilingue a été demandée.

## Locaux scolaires et forfaits communaux

Les difficultés rencontrées pour obtenir les bâtiments nécessaires pour l'enseignement ont été évoqués par les différents réseaux. Eskolim a souhaité une plus forte implication des collectivités locales, et moins de zèle de la part des services préfectoraux dans certains des régions. En revanche, l'inactivité de la plupart des préfetures pour que les communes récalcitrantes payent les forfaits communaux dues aux écoles a été évoqué. Ce point fera également l'objet d'un courrier à l'adresse du ministre de l'Intérieur, afin que des consignes claires soient données pour que les lois et les circulaires soient appliqués par les préfets. Dans la négative, Eskolim a décidé de prendre la voie judiciaire afin de faire respecter les droits des écoles.

Pour conclure l'assemblée générale, Yann Uguen, président de Diwan, a été élu président d'Eskolim.» ■

[www.eskolim.org](http://www.eskolim.org)

## Sàbatu u 6 d'aprile - Spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia Cuncertu di sustegnu à Scola Corsa

**S**cola Corsa urganizighja u so grande cuncertu di sustegnu, sàbatu u 6 d'aprile à u spaziu culturale Carlu Rocchi in Biguglia.

Una conferenza hè pruposta in prima parte, da 5 ore sin'à 7 ore di sera, nant'à «E virtù di u mudellu immersivu». Venite à dibatte cù i nostri invitati : Alanu Di Meglio, Egoitz Urrutikoetxea (direttore pedagògicu Seaska), Ghjuvan'Petru Luciani, Mirentxu Ibargarai (furmatrice pedagògica Seaska), Phyllis Dalley (professore sociolinguista in Ottawa).

U spuntinu aprerà à partesi di 7 ore, à a caffetteria di u spaziu à prò di Scola Corsa.

Pè u cuncertu di sustegnu, trè gruppi seranu à u prugramma : Una fiara nova, I Messengeri è I Chjami Aghjalesi. Apertura di e porte à 8 ore.

V'aspettemu numarosi per sta ghjurnata assai primurosa per Scola Corsa ! ■

Biglietteria :  
<https://bit.ly/cuncertu2024>



**Scola Corsa Cuncertu di sustegnu**  
SABBATU 6 D'APRILE 2024  
BIGUGLIA - 20H30  
SPAZIU CARLU ROCCHI  
Biglietteria : bit.ly/cuncertu2024

**I MESSAGERI**  
**I CHJAMI AGHJALESI**  
**UNA FIARA NOVA**

"E virtù di u mudellu immersivu"  
Alanu Di Meglio Professore emeritu  
Egoitz Urrutikoetxea Direttore pedagogicu Seaska  
Ghjuvan'Petru Luciani Cunsigliaru pedagogicu in Biguglia Corsu  
Mirentxu Ibargarai Furmatrice pedagògica Seaska  
Phyllis Dalley Professore sociolinguista (Ottawa)

Cunferenza dibattitu 17h  
Spuntinu à a caffetteria di u spaziu à pro di Scola Corsa 19h



**Màssimu Simeoni scrivia ss'articulu nant'à Arritti u 17 di marzu 2022...** Pare sempre à mezu à noi... Frà e so preoccupazioni maìd da u principiu di a lotta : l'organizzazione cù un partitu forte, demucraticu, chì permette di dà cuscenza è cunfidenza à u pòpulu. Da permette l'unione, è si sà chì l'unione face a forza!

# Un peuple conscient et déterminé

par Max Simeoni



**C**urieux de regarder la télévision et de voir que, dans ce tohu-bohu, les images de violences de guerre en Ukraine alternent avec celles « d'émeutes » en Corse. Les unes et les

autres n'ont aucune racine commune, si ce n'est qu'elles sont des réactions de peuples, l'Ukrainien contre Poutine, le Corse contre la République des jacobins. Le président Macron s'agite en Europe pour stopper les chars russes et délègue le dossier insulaire à Darmanin ministre de l'Intérieur. Il vient pour ouvrir un dialogue et faire des promesses, accompagné de quelques cadeaux. Un nouveau préfet l'a précédé, plus souriant et plus ouvert, remplaçant le préfet sévère comme un gardien de prison. Si Macron est réélu – les sondages lui sont favorables –, c'est lui qui décidera du contenu et du tempo. Madame Corse à la retraite au Conseil d'État? Si, par miracle, un autre candidat jacobin prenait la suite, il peut repartir de zéro. Sur l'île, les élus de toutes les tendances sont présents au milieu des lacrymogènes pour manifester leur soutien à cette jeunesse en colère et déterminée. Les élus nationalistes de l'ex-coalition espèrent que, devant la difficulté, le président de l'Exécutif ne pourra plus faire cavalier seul et penser avancer sans eux. La pêche est ouverte en eaux troubles...

**Les défenses d'un peuple dépendent surtout des conditions** différentes dans lesquelles il est plongé. L'Ukraine a quelques millions d'habitants, mais surtout elle est dans une position géopolitique primordiale entre l'Europe des occidentaux et la Russie de l'exURSS. Poutine semble désireux de retrouver un peu de cette influence perdue. L'Ukraine est un

carrefour qui pourrait déboucher en Méditerranée par le détroit de Constantinople, et qui commande l'accès au Moyen Orient comme à l'Asie du Sud et du Centre, et à tous leurs pipelines de gaz et de pétrole. De sa position importante dans l'ouest du mare nostrum, la Corse a conservé d'être un simple relai d'avions vers la partie ouest devant intervenir au Moyen Orient et en Afrique. Ce parallèle pour dire simplement que tout peuple, pour s'en sortir, doit commencer à lutter lui-même, sans donner procuration et il trouvera par la suite des soutiens. Les Ukrainiens cherchent à mettre à l'abri femmes et enfants mais beaucoup se battent et sont soutenus. Ils ont des morts.

**Les Corses n'ont pas à mourir sous les balles ou les bombes.** Ils sont pris au piège comme dans une nasse d'où ils ne peuvent plus sortir, celle d'un tourisme qui, de l'extérieur, entretient le vivier. Plus de 97 % de ce qu'ils consomment, nourriture, vêtements, bâtiment (ciment, briques, menuiseries métalliques...). Sortir de ce piège de dépendance ne peut se faire du jour au lendemain, il y aurait trop de casse. Il faudrait les moyens politiques, ceux de l'autonomie, pour y parvenir et amener l'État, jacobin ou non, à accompagner cette sortie par étapes. Un trait caractéristique de cet emballement des jeunes me paraît avoir eu comme catalyseur l'agression d'Yvan Colonna, détenu DPS, dans des conditions mettant en cause les autorités administratives de la prison, conditions qui font penser à un possible assassinat téléguidé. On retrouve ce réflexe atavique de résister à ce genre de domination. Elle est aussi l'expression d'un malaise plus global : difficulté d'emploi, de logement, d'avoir à partir sans retour facile... Bref, l'île n'est plus l'abri qui allait de soi pour tous les membres

d'une famille. Les Corses ont de tout temps su se regrouper en défensive en cas de périls immédiats ou d'injustices criardes. Ils ont pu construire chez eux et à partir d'eux, de même que sous Pasquale Paoli. Période trop brève. Il en reste le souvenir ?

**Le défi à relever est majeur pour sortir de la nasse.** Il faut bien connaître cette colonisation par assimilation de l'État jacobin qui ne veut reconnaître aucun droit à un peuple sur son territoire au nom d'un égalitarisme républicain. Un État non démocratique, mal né, inachevé puisque la démocratie est le vivre en commun par le dialogue respectueux. Sortir du piège d'une dépendance qui serait octroyée par générosité, qui nous met en situation d'être minoritaires avant de disparaître, comment cela pourrait être un exemple de valeurs universelles dont se gargarisent ceux qui colonisent ? Que ce soit paix ou guerre, le Peuple Corse ne peut bannir le colonialisme qu'en prenant conscience du danger et de sa nature. Puis de s'organiser en fonction. C'est une logique de guerre civile et populaire et non une logique de guerre où tous les moyens sont bons. Un peuple pleinement conscient et déterminé, sinon le salut reste aléatoire pour ne pas dire impossible. Les jeunes ont réagi, une bonne surprise pour moi. Mais ils se trompent quand ils disent qu'ils ont obtenu en quelques manifs musclées plus que tous les parleurs nationalistes. Ils ont bénéficié de toutes les autres actions politiques, bonnes ou moins bonnes, et des circonstances électorales. Un président en lévitation européenne, un Poutine va-t'en guerre... Ils sont prêts pour la relève, il ne manque que le parti frère pour leur passer le témoin. On le fait quand ? ■

L'Arcusgi

# Quarant'anni di musica e di lotta di liberazione nazionale

Le groupe l'Arcusgi revient avec un neuvième album *Eterna lotta* comprenant douze titres, et avec une tournée événement dans toute la Corse. Cet album a été enregistré dans les studios ATOM à Biguglia en novembre 2023 pour une sortie ce mois de mars 2024 pour les quarante du groupe.

Une empreinte musicale reconnaissable avec une constance des convictions et de l'engagement militant, c'est ce qu'est le groupe l'Arcusgi depuis maintenant quarante ans. Ce groupe majeur du paysage musical de l'île est né en 1983 dans la région Marana Casinca. Tout commence par des réunions entre amis sur les champs de foire au début des années 1980. À l'époque, Louis Franceschi écrit déjà des textes en corse et en français et sa rencontre avec Petru Lorenzi « Petrucciu » permet de formaliser un engagement musical militant, alors que d'autres groupes comme Canta u Populu Corsu ont déjà ouvert la voie du *Riaquistu*. En 1984, le groupe est nommé l'Arcusgi, faisant référence aux arquebuses utilisées par l'armée de Pasquale Paoli au XVIII<sup>e</sup>, voulant rendre hommage à la figure des premiers combattants et aux morts de Ponte Novu. C'est donc au départ une motivation politique qui réunit les musiciens et chanteurs Louis Franceschi, Petru Lorenzi, Salvatore Dellapina, Ghjuvan-Marcu Camurati, Ghjuliu Filippi, Filippu Guerrini è Dumenicu Renucci, autour de morceaux abordant des sujets comme la défense du peuple corse, de la langue et de la culture, la lutte contre la drogue et la reconquête des droits nationaux. Depuis les débuts du groupe, plus d'une centaine de personnes se sont succédées dans le groupe et en quarante ans, le groupe l'Arcusgi a traversé et témoigné de tous les événements majeurs de ces dernières décennies.

Au fil des albums, un public multigénérationnel adhère aux messages portés par le groupe : la volonté de défendre la langue, la culture, la terre, soit tout ce qui fait l'essence du peuple corse. Héritier du *Riaquistu*, l'Arcusgi se définit alors comme un groupe « politico-culturel ». De *Resistenza*, album éminemment revendicatif, en 1988 à *Cantu, passioni, spartera* en 2014 en passant par *Sò Elli* (1993) ou encore *l'Arcusgi di Pasquale* (2005), l'Arcusgi a su apporter sa pierre



L'Arcusgi lors de la sortie de l'album *Sò Elli* en 1993.

**P**our les quarante ans du groupe, une quinzaine de membres et d'anciens membres se sont retrouvés sur scène alors que plusieurs concerts ont rassemblé des centaines de spectateurs les 8 et 9

mars dernier au Spaziu Carlu Rocchi à Biguglia. Le groupe sera en concert le 27 avril prochain au Palatinu à Aiacciu. ■



à l'édifice de la reconquête culturelle corse de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Au fil des ans, le groupe a également manifesté sa solidarité avec les autres peuples opprimés, comme en témoignent les multiples concerts donnés au Pays-

Basque et les morceaux écrits pour les peuples minoritaires (*Askatasunera, A tè Surella...*). Certains titres de l'Arcusgi ont également marqué l'histoire de l'île comme *Sò Elli* (1993), morceau phare du groupe devenu un titre régulièrement entonné les soirs de match à Furiani.

Dans ce nouvel album, si les accords se sont quelque peu modernisés, les revendications restent constantes et nous rappellent que la lutte n'est pas finie. L'album se place tout particulièrement dans la continuité des liens fraternels entre les corses et les autres peuples en lutte comme les bretons ou les catalans. L'album rend également hommage à Yvan Colonna, assassiné dans la prison d'Arles en mars 2022, avec le titre éponyme *Eterna lotta*, faisant écho au titre *Amicu Pastore* sorti en 2002 :

« *A strada ripiglia fiatu, versu a nostr'indipendenza, senti sta voce di l'ombra, quella di a to partanza, chì ci guida u caminu, chì mughja fora a Francia* » (Ricantu di a canzone *Eterna Lotta*). ■

Pauline Boutet-Santelli

Per cumprà i biglietti : [www.palatinu.corsica/eventement/larcusgi](http://www.palatinu.corsica/eventement/larcusgi)

# Pollution plastique : défis et perspectives

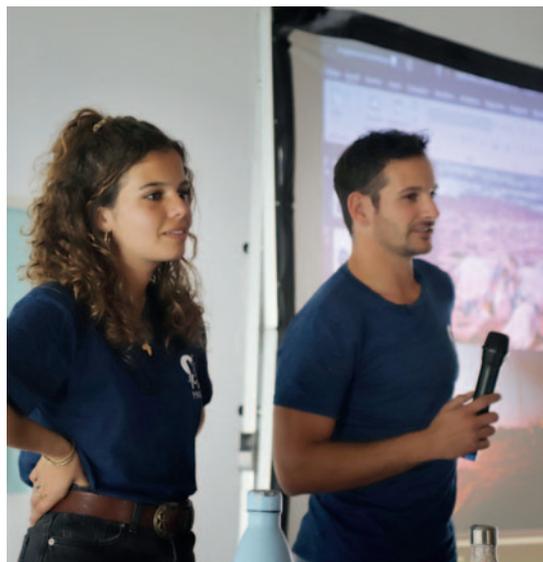
## Une conférence de Mare Vivu

L'association Mare Vivu a accueilli une soixantaine de personnes à la salle polyvalente de Luri samedi 23 mars, pour la première conférence de 2024 sur le thème de la pollution plastique. Entre état des lieux en Corse, enjeux et solutions à cette situation, Mare Vivu stimule un débat de fond.

Cela fait désormais presque une décennie que Mare Vivu sillonne la Corse pour combattre la pollution plastique en Corse. L'association située dans le Cap a désormais un nouveau cheval de bataille : développer la collaboration avec les élus, à toutes les échelles possibles, pour combattre la pollution plastique. En partenariat avec le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, Léa Bourglan, chargée de projets scientifiques, et Pierre-Ange Giudicelli, co-fondateur et coordinateur de l'association, ont mené une conférence sur la thématique devant plus d'une soixantaine de personnes à la salle polyvalente de Luri.

### RIPARU, l'initiative pour aider et inciter les élus à l'action

Pierre-Ange Giudicelli explique : « Au-delà de la sensibilisation du public, l'objectif des échanges sera de co-construire une voie pour organiser les forces vives du territoire autour d'actions structurées et efficaces contre la pollution plastique. Elle constitue de surcroît l'événement de lancement de notre programme RIPARU, qui doit aboutir d'ici 2025 à une stratégie de lutte contre les pollutions plas-



tiques à l'échelle du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate».

Luri devient donc l'un des premiers territoires laboratoire du programme. Anne-Laure Santucci, Maire de Luri, se félicite de voir sa commune comme l'un des premiers lieux de mise en place du projet. « La pollution plastique, particulièrement sur nos plages du Cap Corse,

est un fléau contre lequel nous devons nous organiser dès maintenant ».

Le programme RIPARU, à l'initiative de Mare Vivu et en partenariat avec le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, prévoit plusieurs actions jusqu'à fin 2025 dans les communes de Haute-Corse. ■

**Léa Ferrandi.**



### Animali savàtichi à mez'à e cità

## Basta u lascià corre!

Alain Nebbia, u nostru amicu è militante, merre di u paese di Lòpigna in Cùzini-Cinarca, hè statu gravamente feritu da un cignale cappiatu à mezu à l'abitazioni in Aiacciu. Surtendu di a so vittura, hè statu lampatu in tarra è murzicatu. Hè statu uspitalizzatu in gattivu statu!

Dapoi annate, a pupulazione di e nostre cità pate di a prisenza di ruchjate d'animali salvatichi chì invadiscinu u spaziu urbanu. Ci sò stati digià gravi accidenti cum'è quellu chì hà feritu Marilina Taddei in Bastia, attaccata da una vacca.

Ma ùn c'hè nulla chì avanza. Quantu ci sarà bisogna di casi simili nanzu chì una pulitica di sicurizzazione di sti lochi sia messa in òpera rialmente?

In verità, ùn si pò adimette ch'un tal accidente pudessi accade. Dumane sarà un zitellu a vittima, o una parsona anziana surtendu cu u so cane, è certi pudeñanu ancu perde a vita. Ssu lascià corre deve compie. Ùn pò più durà. Assicuremu Alain di a nostra solidarietà, è spiremu oramai una riazione forte di i puteri pùblichu. ■

Département de la Corse du Sud  
Commune d'AMBIGNA

AVIS D'ATTRIBUTION

L'avis d'appel à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication en date du 10/12/2023 dans le quotidien Corse Matin et en date du 14/12/2023 dans le quotidien ARRITTI ainsi en date du 12/12/2023 que sur la plateforme de dématérialisation <https://www.achats-publicscorse.com>

- 1/ Identification de l'acheteur : COMMUNE D'AMBIGNA représentée par Monsieur Jean-Toussaint POLI
- 2/ Type de marché : Travaux
- 3/ Procédure : Marché à Procédure adaptée (articles 21, 23 et suivants du nouveau CMP)
- Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.
- 4/ Objet du marché : Réhabilitation d'un bâtiment en logements communaux MAISON DEFRANCHI
- 5/ Critères d'attribution : Prix 40%, délais d'exécution 20% et valeur technique 40%

ATTRIBUTIONS

- Lot 01 : démolitions, VRD, Gros œuvre maçonnerie, couverture charpente,  
Titulaire : SARL Sud ETANCH pour un montant de 174 389.50 €HT soit 191 828.45 €TTC
  - Lot 02 : Cloisons doublages faux-plafonds  
Titulaire : SARL APROBAT pour un montant de 44 354.20 €HT soit 48 789.62 €TTC
  - Lot 03 : Façades  
Titulaire : SARL SUD ETANCH pour un montant de 21 810.00 €HT soit 23 991.00 €TTC
  - Lot 04 : Menuiseries bois  
Titulaire : SARL AZ HABITAT pour un montant de 59 636.97 €HT soit 65 600.67 €TTC
  - Lot 05 : Sols durs – faïences  
Titulaire : SARL SUD ETANCH pour un montant de 37 223.80 €HT soit 40 946.18 €TTC
  - Lot 06 : Electricité  
Titulaire : SARL JSE pour un montant de 34 100.00 €HT soit 37 510.00 €TTC
  - Lot 07 : Plomberie – ventilation  
Titulaire : SAS SOL VERTUS PLOMBERIE pour un montant de 51 002.39 €HT soit 56 102.63 €TTC
  - Lot 08 : Peinture  
Titulaire : SARL AROBAT pour un montant de 27 647.30 €HT soit 30 412.03 €TTC
  - Lot 09 : Ferronneries  
Titulaire : SAS Ferronnerie CORDEILLIER pour un montant de 41 629.00 €HT soit 45 791.90 €TTC
- 6/ Renseignements complémentaires :  
Montant total des attributions : 491 793.16 €HT soit 540 972.48 €TTC  
Estimation de la maîtrise d'œuvre : 496 208.00 €HT soit 545 828.80 €TTC  
Date d'envoi à la publication : mardi 26 mars 2024

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bonifacio du 14 mars 2024,  
La Société CANTINA GRILL, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à Bonifacio (20169), au 3 Quai Banda del Ferro, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 477 532 303, a confié à :  
Monsieur Raphaël FOÏS, demeurant à Bonifacio (20169) la Sappa, Route de Sartène,  
L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de dégustation de mets et vins sur place situé à Bonifacio (20169), au 31 Quai Banda del Ferro, connu sous le nom de « Bar à vin chez José » ;  
Pour une durée d'une année à compter du 1er avril 2024 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.  
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis

S.A.S. RADICHE  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Ayant son siège social Ortu Simonetta,  
route de St-Florent, 20200 Bastia  
R.C.S Bastia : 982 741 936

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés réunis le 4 mars 2024 et suite à la réalisation de l'augmentation de capital constatée le 8 mars 2024

Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de neuf mille (9 000) euros et l'article 8 « capital social » des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne Mention : « Le capital social est fixé à la somme de mille (1 000) euros. Il est divisé en 100 actions de dix euros chacune.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de dix mille (10 000) euros. Il est divisé en 1 000 actions de dix euros chacune. »

Pour unique insertion, le président

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bonifacio du 25 mars 2024,  
Monsieur Joseph TERRAZZONI, demeurant au lieu-dit Fontanaccia, 20169 Bonifacio a confié à :  
La Société DUA PULUH, Société par actions simplifiée au capital de 500 euros, dont le siège social est sis au lieu-dit Fontanaccia, Musella, 20169 Bonifacio, en cours d'immatriculation au RCS d'Ajaccio,  
L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restaurant situé à Bonifacio (20169), au 27 Rue Doria, connu sous le nom « Cantina Doria », et de snack situé à Bonifacio (20169), au 32 Rue Doria,  
Pour une durée de trois ans à compter du 28 mars 2024 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé  
Société DUA PULUH, le locataire-gérant.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -  
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

Jugement du Tribunal de commerce de Bastia en date du 26/03/2024, prononçant la clôture du rétablissement professionnel pour insuffisance d'actif de **M. JEFJAFI Jaouad** (911 068 518 RCS Bastia) nettoyage Courant de bâtiments - autres services de nettoyages (voitures, mobiliers, etc.) - entretien d'espaces verts, Démaquillage - services de déménagement - homme de toutes mains Lupino résidence Santa Maria Madalena - RDC 20600 BASTIA

POUR EXTRAIT,  
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER

AVIS DE CONSTITUTION

SAS CORSICA MARITTIMA PORTICCIO  
1, passage Poggiolo 20000 AJACCIO

Suivant acte sous seing privé en date du 25 mars 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : CORSICA MARITTIMA PORTICCIO  
Forme : Société par Actions Simplifiées  
Capital : 1000 euros  
Nombre de parts : 100 parts de 10 € chacune  
Siège : 1, passage Poggiolo 20000 AJACCIO  
Objet : Transport maritime de passagers  
Durée : 99 ans  
Président : CANCELLIERI François-Marie, demeurant 16, avenue Antoine Serafini 20000 AJACCIO  
Associés : NV Groupe, ayant son siège social au 1, passage Poggiolo 20000 AJACCIO  
Immatriculation : RCS AJACCIO

AVIS

SAS CORSICA MARITTIMA PORTICCIO  
1, passage Poggiolo 20000 AJACCIO

Suivant acte sous seing privé en date du 04 mars 2024 enregistré au SPFE d'Ajaccio le 25 mars 2024 (dossier 2024 00005349 - référence 2A04P31 2024 A 00325), la société,  
STELLA MARINA - SAS au capital de 1 000 € dont le siège social est situé à BALOGNA (20160), lieu-dit « U Canale » et immatriculé au RCS AJACCIO sous le numéro 811 119 056, a cédé à la société,  
CORSICA MARITTIMA PORTICCIO (en cours de formation) Représentée par monsieur CANCELLIERI François-Marie, Une partie de son fonds de commerce relatif à son activité de transport maritime de passagers et ou de marchandises.

Cette vente a été consentie au prix de 20 000 euros, avec entrée en jouissance à la date de réalisation des conditions suspensives, au plus tard au 30 avril 2024.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance au Cabinet LEANDRI, avocat à AJACCIO, 1 avenue Beverini Vico.

Michè Dominici

vi invita à una nova serata in  
Biguglia l'11 d'aprile.

Biglietteria aperta nant'à :  
Corsicafestivals.com

Piazze dispunibule ind'è  
Spartimusic.